

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 4

Absents : 1

Date de convocation : 31 août 2023

Date d'affichage : 31 août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à RIVAS Natacha) - MAGNIN Carine (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Monsieur RETORNAZ André est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 23-09-098

Objet : Budget annexe eau - assainissement : décision modificative budgétaire n°2

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°2 sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement, qui consiste en des ouvertures et virements de crédits afin de prendre en compte de nouvelles dépenses et d'en ajuster certaines autres.

Cette décision modificative se présente comme suit :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 - Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	47 360.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	47 360.00 €
D-2031-109 - DIVERS TRVX ASSAINISSEMENT	0.00 €	26 510.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-142 - SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	0.00 €	20 850.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	47 360.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	47 360.00 €	0.00 €	47 360.00 €
Total Général		47 360.00 €		47 360.00 €

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le 11/09/2023

ID : 073-217303064-20230907-23_09_098-DE



Cette décision modificative n°2 s'équilibre à :

- 0 € en section de fonctionnement,
- 47 360 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget de l'eau et de l'assainissement 2023 comme suit :

- 955 790.00 € en section de fonctionnement,
- 1 259 622.76 € en section d'investissement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 31 août 2023, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 31 août 2023,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

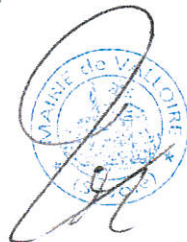
- d'approuver la décision modificative budgétaire n°2 sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire
Transmission en Préfecture : 11/09/23
Publication : 11/09/23
Valloire, le 11/09/23
Le Maire, Jean-Pierre ROUGEAUX.